



HAL
open science

Licence Information - communication

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Information - communication. 2017, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02027208

HAL Id: hceres-02027208

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027208v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Information - communication

Université Nice Sophia Antipolis

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Lettres, langues, arts, communication

Établissement déposant : Université Nice Sophie Antipolis

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Information - communication* a pour objectif de former des étudiants, par le biais d'un cursus généraliste, dans le domaine des sciences de l'information et de la communication en se basant sur la culture, les arts et les lettres.

L'aspect généraliste de la formation est complété par une spécialisation dans des parcours : *Art* ou *Lettres* en première année de licence (L1) et *Communication visuelle, écritures de communication* ou *Communication des organisations et des institutions* en deuxième et troisième années de licence (L2 et L3).

La formation privilégie l'axe professionnalisant en proposant des ateliers techniques, travaux de groupe et stages.

Analyse

Objectifs
Les objectifs sont clairement définis. La licence <i>Information - communication</i> vise à ouvrir les étudiants aux savoirs et savoir-faire du domaine des SIC (Sciences de l'information et de la communication), en s'appuyant sur des fondamentaux de la discipline et en y intégrant une dimension professionnalisante forte. Elle privilégie les rapports entre la culture, les techniques et la communication afin de donner des connaissances théoriques et techniques aux étudiants tout en leur permettant d'acquérir des connaissances spécifiques.
Organisation
La licence est organisée pour acquérir progressivement les savoirs visés. La structuration de la formation s'appréhende clairement. La maquette est cohérente et se présente de façon lisible. Le cursus d'études comporte trois unités d'enseignement (UE) qui se déclinent sur les trois années : des enseignements théoriques en UE1, des enseignements pratiques en UE2, des enseignements optionnels en UE3.
Positionnement dans l'environnement
La licence jouit d'un bon positionnement dans l'environnement local et régional. Forte d'une existence de 20 années, elle bénéficie d'un ancrage solide dans le tissu socioéconomique. Elle continue à développer les relations et les contacts avec les entreprises pour augmenter le réseau d'accueil des étudiants en stage. Elle est également reconnue dans le tissu national par des relations avec certaines entreprises. Sur ce point, les informations sont manquantes : le dossier annonce une liste des entreprises partenaires qui toutefois n'est pas transmise. D'un point de vue de la recherche, la formation est en relation avec des laboratoires de recherche : <i>Information Milieux Médias Médiations</i> (I3M) et <i>Laboratoire interdisciplinaire Récits, Cultures et Sociétés</i> (LIRCES).

Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique constituée est cohérente et offre une multiplicité de statuts ayant pour dynamique des compétences dans la discipline représentative de la formation (les sciences de l'information et de la communication). Enseignants, enseignants-chercheurs, techniciens et professionnels composent l'équipe. La proportion entre enseignants et professionnels est satisfaisante.</p> <p>Quatre professeurs d'université (PU) dont trois en 71^{ème} section (Sciences de l'information et de la communication) du conseil national des universités (CNU) et un en 20^{ème} (Ethnologie, préhistoire, anthropologie biologique) ainsi qu'une dizaine de maîtres de conférences (MCF) qualifiés dans la discipline interviennent dans la licence (certains sont affectés à l'Institut universitaire de technologie). Six professeurs agrégés (PRAG) ou professeurs certifiés (PRCE) ainsi que deux attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) complètent l'équipe. Certains enseignants apparaissent sans indication concernant leur statut ou leur discipline de section CNU. 23 professionnels assurent des enseignements mais leur organisme de rattachement est rarement précisé.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Sur la période 2013/2015, les effectifs en L1 sont stables (environ 400 inscrits) et le taux de réussite au diplôme est remarquable (supérieur à 95 %). En revanche, en fin de L1, le taux de déperdition est très élevé. De la L1 à la L2, plus de la moitié d'une promotion disparaît (en 2014/2015, 402 étudiants en L1 et seulement 164 d'entre eux en L2). Pour les néo-bacheliers, il est essentiel de revoir le dispositif d'aide à l'intégration et les conditions de réussite pour éviter ou <i>a minima</i> diminuer cette déperdition.</p> <p>La poursuite d'études après l'obtention de la L3 est importante (en moyenne 80 %), elle correspond à ce que l'on observe habituellement concernant le secteur « Information communication » et son marché professionnel. La liste portant sur les masters en poursuites d'études est cohérente. 20 % des diplômés ne poursuivent pas en master. Le dossier ne précise pas s'ils bénéficient d'une insertion professionnelle spécifique. Le taux d'insertion professionnelle directe est faible (10 %), les débouchés indiqués dans le dossier sont donc purement indicatifs. 75 % de ces diplômés obtiennent un emploi dans les 12 mois qui suivent leur sortie de formation.</p>
Place de la recherche
<p>Des enseignants spécialistes de la discipline (PU ou MCF) assurent un contact permanent avec la recherche en relation avec les laboratoires de l'université. Le laboratoire I3M, spécialisé dans le champ des Sciences de l'Information et de la Communication, est particulièrement concerné, les trois parcours proposés au sein de la licence rejoignent les axes thématiques de recherche développés au sein de ce Laboratoire. La recherche s'appuie aussi sur le laboratoire LIRCES qui est engagé dans un projet scientifique interdisciplinaire croisant Sciences de l'Information et de la Communication, Psychologie, Littérature et Langues. Les trois parcours proposés recoupent également en grande partie les trois axes de recherche définis par ce laboratoire (Mémoires, transitions, pouvoirs / Savoirs, théorisations, transmission/ Sujet, création, narration).</p> <p>Les laboratoires de recherche fournissent une grande partie des enseignants, docteurs et doctorants en charge des différents enseignements de la licence établissant ainsi des passerelles entre recherche et formation.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La place de la professionnalisation est importante dans la formation et elle est conçue dès le départ dans l'organisation globale du cursus d'études. Elle est particulièrement présente lors du stage obligatoire de trois mois (durée supérieure à la durée de deux mois habituellement constatée en licence).</p> <p>L'encadrement des stages semble difficile, le nombre des étudiants en stage étant important. On peut se demander si l'équipe pédagogique est suffisamment impliquée dans le suivi des stages et si une répartition des stages, avec un planning défini (une visite obligatoire selon l'éloignement et un suivi par téléphone et courriel), est prévue sur l'ensemble des personnes concernées. La durée de trois mois paraît propice à un suivi plus régulier.</p> <p>La fiche relative aux partenariats professionnels est muette, ce qui est regrettable.</p>
Place des projets et des stages
<p>Concernant les projets, des réalisations en groupe ou ateliers sont indiquées dans la maquette pédagogique pour l'unité d'enseignement (UE) 2 <i>Enseignements pratiques</i>. Le manque d'information concernant le déroulement et la nature de ces projets est à noter.</p> <p>Un stage obligatoire de trois mois est prévu, ce qui est intéressant mais semble poser le problème de l'encadrement compte tenu du nombre important d'étudiants.</p>

Place de l'international
<p>L'international est marqué par une véritable diversité des langues vivantes proposée (russe, arabe, hébreu, chinois, portugais, espagnol, anglais, allemand, italien) et un enseignement obligatoire d'au moins une langue sur l'ensemble de la formation. Le dossier fait état de difficultés pour assurer des cours d'anglais à tous les étudiants du fait d'empêchement de recrutement d'enseignants dans ce domaine. Il conviendrait d'apporter à court terme une réponse à cette situation.</p> <p>Des étudiants étrangers (12 % de l'effectif global) sont par ailleurs accueillis chaque année dans la formation.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Les étudiants titulaires du DUT (diplôme universitaire de technologie) <i>Information-communication</i> du site peuvent poursuivre en L3 mais la proportion d'étudiants intéressés n'est pas indiquée. Cette L3 est aussi dite ouverte à des titulaires de BTS (brevets de technicien supérieur) ou encore aux étudiants de CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles), sans précision toutefois sur les effectifs concernés.</p> <p>Un parcours en mineure en lettres est prévu pour d'éventuelles réorientations, cette voie semble cependant peu attractive.</p> <p>En partenariat avec des lycées dans le cadre des « cordées de la réussite », la formation participe à des rencontres pour réactiver l'intérêt sur les domaines professionnels, répondant en cela à une recommandation formulée lors de la précédente évaluation du HCERES.</p> <p>L'aide à la méthodologie du travail universitaire (L1 et L2) montre un investissement de la formation dans l'aide à la réussite. Les modalités de mise en œuvre des dispositifs de soutien, de tutorat et d'enseignement de groupe de niveau sont peu développées dans le dossier.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Travaux de groupes, ateliers constituent des modalités d'enseignement actif intéressantes.</p> <p>Des mises à niveau en informatique sont organisées. L'apprentissage du numérique est satisfaisant avec des cours spécifiques liés aux technologies du numérique, nécessaires à ce type de formation.</p>
Evaluation des étudiants
<p>La majorité des évaluations s'effectue par contrôle continu, ce qui est conforme à ce type et niveau de formation. Des sessions de rattrapage sont prévues conformément à la réglementation en vigueur.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le suivi des compétences n'est pas explicite, malgré la mention d'un responsable de niveau chargé de guider l'étudiant. Il n'est pas possible d'identifier un suivi de l'acquisition des compétences à proprement parler.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi du devenir des diplômés se met seulement en place, il passe pour l'instant par l'OVE (Observatoire de la vie étudiante) de l'université. Le dossier ne présente pas de résultat des enquêtes menées par ce service. On s'étonnera du fait que depuis l'ouverture de la formation (20 ans), aucun dispositif n'ait été formalisé.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Des conseils pédagogiques paritaires sont déclarés tenus plusieurs fois dans l'année. Le dossier ne fournit pas ou très peu d'indications précises à ce sujet. Un seul procès-verbal mentionne seulement un tableau commun (comité pédagogique et comité de perfectionnement). On note cependant la présence notamment de trois délégués étudiants et cinq EC pour le comité pédagogique et de trois professionnels pour le comité de perfectionnement.</p> <p>Une démarche d'évaluation des enseignements par les étudiants est engagée pour le prochain contrat sous forme d'un questionnaire qui sera accessible en ligne, anonyme et obligatoire. On ne peut qu'inciter la formation à développer rigoureusement ce dispositif.</p> <p>Au regard de ce constat, le pilotage de la formation nécessite d'être amélioré.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La forte attractivité de la formation.
- Un socle de formation solide tant au plan de la culture générale que de l'acquisition de savoirs propres aux SIC.
- La durée du stage (trois mois) et son caractère obligatoire qui constituent un atout important pour la professionnalisation.
- Une bonne organisation et progressivité des enseignements fondamentaux et de spécialisation.
- Une équipe pédagogique solide et équilibrée (PU, MCF, PRAG, PRCE, ATER, professionnels).
- La communication renforcée vers les établissements secondaires.

Points faibles :

- Le taux d'échec ou d'attrition très élevé en fin de L1.
- Le manque d'enseignants d'anglais au sein de l'équipe pédagogique par rapport à la demande des étudiants.
- L'encadrement difficile des stagiaires.
- Des modalités d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants encore émergentes (seul le questionnaire est élaboré à ce stade).

Avis global et recommandations :

La licence *Information - communication* est bâtie sur une architecture solide quant à son organisation ; elle est bien ancrée dans le tissu local, régional, voire national.

Jouissant d'une équipe pédagogique qualifiée, qu'il conviendrait cependant d'étoffer en anglais, elle forme les étudiants dans les domaines de la culture et de la communication par le biais d'un cursus d'études qui préserve socle académique, culture générale et polyvalence tout en apportant des compétences de spécialités dans des parcours choisis à partir de la L2.

Le dossier devrait communiquer davantage d'informations quant au fonctionnement du conseil de perfectionnement (comptes rendus ou procès verbaux plus explicites).

Le taux d'attrition entre la L1 et la L2 restant élevé, il est important de mettre en œuvre des enquêtes de suivi et d'évaluation de la formation (prévues pour le prochain contrat). Sachant que le nombre d'étudiants est stable, il serait utile de mieux connaître le profil des entrants pour accroître leur réussite en L1.

Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE
SUR LE RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES
*LICENCE INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION***

Ref : C2018-EV-0060931E-DEF-LI180014861-019493-RT

Nice, le 24/04/2017

Mesdames, messieurs les rapporteurs,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour l'attention portée à notre dossier d'évaluation et pour l'ensemble des remarques et recommandations, nous permettant d'améliorer l'efficacité et la qualité de notre formation pour les étudiants.

Nous apportons dans la suite du document des éléments de réponses, notamment sur les points faibles et recommandations soulevés à la fin du rapport.

Concernant le taux d'échec ou d'attrition très élevé en fin de L1

La 1ère année de Licence Information-Communication accueille environ 500 étudiants tous les ans. Malheureusement, environ 30% d'entre eux décrochent en cours d'année. Malgré cela ce sont 50% des étudiants qui accèdent à la L2.

Pour les étudiants qui abandonnent, trois pistes nous semblent intéressantes à explorer :

1) s'assurer que les étudiants sont conscients des choix et des compétences demandées en Info-Com afin d'éviter les inscriptions « au hasard » : l'amplification de l'information en amont et de l'accompagnement en orientation au lycée (surtout pour une discipline non connue avant l'université) sont fondamentales. A l'arrivée à l'université, l'organisation en portail nous permettra de poursuivre ce travail et la période « enjeux » inscrite dans le cadrage établissement a pour objectif spécifique d'informer les étudiants sur les attendus des différentes filières mais aussi sur leurs impacts et leurs ambitions scientifiques et en lien avec les problématiques sociétales. Nous espérons que cette période augmentera la motivation des jeunes à persévérer et à travailler plus dès le L1.

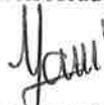
2) maintenir un dialogue avec les étudiants qui éprouvent des difficultés à s'adapter au rythme de l'université : des étudiants assureront dès 2018 un coaching méthodologique pendant la 1ère année en plus de celui déjà assurés par les étudiants de L2 et de L3 depuis 2 ans déjà (en particulier les délégués) qui renseignent les L1 qui demandent une aide pour tout ce qui concerne la compréhension du système universitaire.

L'enseignement des langues sera assuré dès 2018 dans une UE transversale basée sur une formation tout à distance et un accompagnement en centre de ressources en langues en augmentant les heures d'ouverture du CRL animé par des étudiants bilingues et en l'ouvrant aux L1 (actuellement, le CRL est obligatoire en L2 au semestre 4) afin de permettre aux étudiants intéressés de pratiquer l'anglais en particulier à l'oral.

L'encadrement des stagiaires pose un véritable souci dans le département car notre ambition était d'offrir un stage à tous les étudiants, nombreux. Une réflexion est actuellement menée autour du stage en L3 de manière à sécuriser son accompagnement pour qu'il alimente véritablement et avec une valeur ajoutée la formation des étudiants.

Concernant **l'évaluation des enseignements**, les questionnaires ont été utilisés mais les résultats pas encore disponibles. Pour 2018, l'UNS a validé un projet d'établissement qui offrira à toutes les filières un dispositif commun et partagé centralisé, respectant les standards de l'évaluation et permettant la mise en place d'une démarche qualité dans les formations en lien avec les conseils de perfectionnement.

Pour le Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,
La Présidente de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire
du Conseil Académique



Sophie RAISIN